



# Le changement

NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2013  
N° 6



## UN PACTE POUR L'AVENIR

Depuis plusieurs mois, notre territoire connaît une période particulièrement difficile économiquement et socialement. Cette situation a entraîné des réactions parfois violentes, remettant en cause l'action publique.

Aujourd'hui, l'État et les collectivités territoriales, après une large concertation avec les forces vives économiques, sociales et politiques, apportent des réponses fortes à cette crise. Le Pacte d'avenir, signé le 13 décembre, par le Premier Ministre et le Président de la Région, repose à la fois sur des mesures d'urgence économiques et sociales et un engagement plus global et volontariste à plus long terme pour organiser le redressement productif de notre région.

Ce contrat entre la Bretagne et l'État, sur des objectifs partagés, dessine des perspectives positives pour notre région. Je suis entièrement mobilisé pour sa mise en œuvre rapide et concrète.

Richard Ferrand

► **2 Md€**

**C'est le montant des fonds mobilisés dans le Pacte d'avenir.**

## LETTRE D'INFORMATION DE **RICHARD FERRAND**

Député du Finistère, Président du groupe socialiste et apparentés du Conseil Régional de Bretagne



### À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

● PLFSS 2014

#### **Pour l'égalité des territoires dans l'accès aux soins**

Lors de la discussion à l'Assemblée du budget de la sécurité sociale pour 2014, je suis intervenu pour faire valoir les enjeux de l'accès aux soins et de l'égalité entre les territoires. Je me suis félicité de la réorganisation de notre système de santé autour d'une médecine de parcours à même de lutter contre les inégalités territoriales. J'ai rappelé que le fondement même de notre modèle solidaire était de garantir à chacun un égal accès aux soins, et que c'était aussi par l'égalité dans et entre les territoires que se mesurent la justice sociale, la continuité du service public, et donc les valeurs de la République.

● EUROPE

#### **Du positif et du concret pour la filière volaille export**

Le 20 novembre, je me suis rendu à Bruxelles avec le Ministre Le Foll et les représentants de la filière avicole pour rencontrer le Commissaire à l'Agriculture afin de trouver des solutions après la suppression des aides européennes à l'exportation de la volaille, qui menaçait gravement une filière déjà en difficulté. Nous avons obtenu des mesures concrètes de nature à protéger l'emploi et à redonner une perspective d'avenir à toute la filière concernée. Parmi celles-

ci, le déblocage d'une enveloppe exceptionnelle d'aides de la PAC de 15 M€ à destination des éleveurs est une avancée déterminante.

● DÉBAT PARLEMENTAIRE

#### **Contre le dumping social**

Au moment où la directive européenne relative au détachement des travailleurs était en révision, j'avais fait part de mon entier soutien au Gouvernement dans sa volonté de faire cesser le dumping social. Dans l'hémicycle, j'avais appelé avec gravité à mesurer que cette directive était le ferment de divisions des peuples. Et qu'à défaut de la modifier en profondeur, c'était l'idée même d'Europe qui était en danger.

#### **« L'Europe sociale : un impératif »**

Finalement, après des mois de négociations, un accord ambitieux a été arraché par la France. Principale victoire : le principe de responsabilité solidaire est adopté, il permettra d'établir une chaîne de responsabilités de l'entreprise donneuse d'ordre au sous-traitant, pour lutter efficacement contre la fraude. Cet accord marque un progrès important pour la défense de notre modèle social. L'Europe sociale n'est pas simplement une exigence, c'est un impératif.



Avec les élus et les responsables des entreprises Les 4 Saisons, Tamain emballages, la COPAB et L'Andouillerie du Château.

● ÉCONOMIE

## Des entreprises dynamiques et innovantes

**Objectif : mettre en valeur les atouts et les réussites économiques de notre territoire.**

Ces dernières semaines, à l'occasion de mes déplacements réguliers sur les communes ou les intercommunalités de la circonscription, j'ai eu l'occasion de rencontrer plusieurs responsables d'entreprises et de découvrir leurs outils de travail. Que ce soit à Locmaria-Berrien (Les 4 Saisons), à Coray (Tamain Emballages), à Saint-Thois (COPAB), ou à Châteauneuf-du-Faou (L'Andouillerie du Château), les échanges positifs que j'ai pu avoir sont la preuve d'une belle vitalité malgré les difficultés économiques actuelles.

Ces entreprises, dans des domaines différents et très spécifiques, témoignent du dynamisme économique de notre territoire mais aussi et surtout de la capacité à préserver des savoir-faire, à innover et à développer de nouvelles formes de coopération.

► **4 896**  
 C'est le nombre  
 d'entreprises créées  
 dans le Finistère en  
 2012.  
(source INSEE)

« Préserver des savoir-faire, innover, créer, développer »

En savoir plus :  
 Sites internet des entreprises :  
[www.andouillerie-du-chateau.fr](http://www.andouillerie-du-chateau.fr)  
[www.tamain-emballages.fr](http://www.tamain-emballages.fr)  
[www.copab.fr](http://www.copab.fr)  
[www.4sais.com](http://www.4sais.com)

● AGROALIMENTAIRE

### Aux côtés des salariés de Marine Harvest Kritsen pour la défense de leurs droits et de l'emploi

Le 13 novembre dernier, j'ai tenu à saluer les actions de lutte et de négociation des salariés de l'entreprise de Poullaouën, l'esprit de responsabilité et la ténacité des représentants du personnel. Ils ont su négocier avec force et opiniâtreté leurs droits, et défendre leurs intérêts dans un contexte extrêmement difficile. Mais le combat n'est pas fini, il doit continuer sur les enjeux de revitalisation de notre territoire et de ré-industrialisation qui devront permettre d'offrir de nouveaux emplois, qu'il s'agisse de créations d'entreprises ou d'implantations de nouvelles : j'y travaille !

● SUR LE TERRAIN

### À Locmaria-Berrien, à l'écoute des élus et projets autour du patrimoine local

À l'invitation du Maire, Alain Le Cam, je me suis rendu sur la commune de Locmaria-Berrien pour rencontrer les élus. Les ressources financières de la commune sont modestes et constituent une préoccupation permanente afin de maintenir une qualité de vie agréable.

La commune bénéficie cependant d'un dynamisme associatif remarquable dont l'Association de Sauvegarde de l'Ancienne Mine (ASAM) est une des illustrations concrètes. L'occasion de rencontrer les bénévoles de l'association autour de leur projet d'espace muséal minier.

Cette matinée de travail s'est terminée par un temps de découverte et d'échanges avec les responsables des 4 Saisons, entreprise d'une vingtaine de salariés spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de confitures artisanales.



Le Président Massiot, pacte en main, aux côtés de Jean-Marc Ayrault et du Préfet de région.

● PACTE D'AVENIR

### Un pacte, une stratégie, une vision d'avenir partagée pour la Bretagne

**En réponse à ma question à l'Assemblée nationale le 16 octobre, le Premier Ministre avait pris l'engagement d'œuvrer à un pacte d'avenir pour la Bretagne. Deux mois après, la promesse est tenue !**

Notre pacte breton a un triple mérite. Il répond par des moyens importants aux urgences sociales et aux enjeux immédiats (360 M€ au total) sur l'agriculture et l'agroalimentaire, la méthanisation, le logement, l'aménagement du territoire, l'enseignement supérieur et la pêche ; il met en œuvre des moyens inégalés pour les infrastructures (mise à 2x2 voies de la RN 164) et poursuit le travail pour la ligne à grande vitesse au nord et au sud de la Bretagne.

Sur le moyen terme, pour la réorganisation des filières et sans renoncer aux progrès sur l'environnement, il accompagne la métamorphose du modèle agricole notamment par le doublement du FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural).

Enfin, les spécificités culturelles sont reconnues par de futures délégations de compétences.

Les parlementaires bretons ont été entendus et ont eu raison de porter haut et fort la parole des Bretonnes et des Bretons. Finalement, la République a bien fonctionné : les députés ont fait leur travail et le Conseil régional a fait le sien, en lien avec le Gouvernement.

Ce pacte démontre que le dialogue fonctionne quand une volonté d'aboutir existe, par des propositions et pas seulement par des imprécations ou des menaces. Ce pacte est le nôtre, construit chez nous et par nous tous.

Maintenant, nous veillerons à l'exécution rapide et concrète du pacte dont la méthode est le dialogue social avec tous les partenaires.

Notre pacte est un début, nous mettrons toute notre énergie à sa concrétisation. Plus que 2 milliards, c'est une stratégie pour la Bretagne, une vision d'avenir partagée et renforcée par les annonces du Premier ministre le 13 décembre à Rennes : transfert du siège d'Ifremer à Brest, volonté affirmée de ratifier la charte des langues régionales, transferts de compétences, expérimentations et différenciations régionales pour plus de décentralisation.

Toutes les forces vives doivent maintenant travailler ensemble sans langue de bois, ni enfumage polémique permanent.

## Focus.....

### → Bretagne 2030 : et demain ?

Démarche initiée par le Conseil régional, Bretagne 2030 propose aux Bretonnes et aux Bretons, et plus largement à tous ceux qui aiment la Bretagne, de dessiner son visage à l'horizon 2030. Cette réflexion collective, ouverte à tous, vise à anticiper et à construire une vision partagée de la Bretagne de demain. Une méthode ouverte pour préparer notre avenir collectif en Bretagne. Participez sur : [bretagne2030.jenparle.net](http://bretagne2030.jenparle.net)

### → Rassemblement contre le racisme à Daoulas

À l'invitation de Pierre Maille et de Nathalie Sarrabezolles, nous étions nombreux à nous retrouver à l'Abbaye de Daoulas le 17 novembre dernier pour dire non à la haine et au racisme. Les derniers jours de l'exposition « Tous des sauvages » étaient à nouveau l'occasion de partager le message suivant : cultivons nos différences, luttons contre l'ignorance et combattons toutes les formes de discrimination et de haine qui ternissent notre société.

► 250 M€

C'est l'argent nécessaire pour achever la mise à 2x2 voies de la RN 164.



**1.** En présence de Pierrot Belleguic, Maire, et de Marie-France Le Boulch, Vice-Présidente du Conseil général du Finistère, j'ai assisté à l'inauguration de l'aire multisports multigénérationnelle réalisée par la commune de Kergloff. — **2.** Avec Daniel Créoff, Président du Parc Naturel Régional d'Armorique et ses vice-présidents Roger Mellouët et Jean-Claude Lessard, j'ai participé à la cérémonie de parrainage du premier contrat d'avenir conclu par l'établissement public en Sous-Préfecture de Châteaulin.



**3.** À Plonévez-du-Faou, pose de la première pierre de l'antenne de la bibliothèque départementale et de la salle multifonctions attenante avec Guy Rannou, Maire, et les élus du Conseil général.



**4.** Avec les membres du comité de pilotage de la mise à 2x2 voies de la RN 164 à la sortie de la réunion du 28 novembre dernier, où nous avons fait le point sur l'avancement du calendrier qui prévoit une ouverture du tronçon de Châteauneuf en 2020. — **5.** À Pleyben, j'ai rencontré les Jeunes Agriculteurs du canton et écouté leurs préoccupations et inquiétudes lors d'un échange franc et direct.

## Twitt again !



« Personne n'a le monopole de l'amour, fût-ce celui de la Bretagne. Sans compter que les amoureux transis font rarement les meilleurs amants. »

## Repères



### En décembre-janvier :

- ✓ Séminaire de la commission des Affaires sociales à l'Assemblée
- ✓ Conseil de surveillance du CHU de Brest
- ✓ Forum de l'insertion à Brest
- ✓ Visites dans les Restos du cœur de la circonscription
- ✓ Cérémonies de vœux
- ✓ Assemblée générale PS de circonscription
- ✓ Examen en séance du projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

## Infos en continu



Retrouvez toutes les actualités sur mon site internet :



[www.richardferrand.fr](http://www.richardferrand.fr)

Pour recevoir les prochaines lettres d'information par courriel ou pour qu'elles soient adressées aux membres de votre entourage, adressez votre demande à :

[infos@richardferrand.fr](mailto:infos@richardferrand.fr)



## CONTACTS

### PERMANENCE PARLEMENTAIRE

2 rue Baltzer - 29150 Châteaulin  
tél. 02 98 81 94 83  
fax 02 98 81 94 18  
[contact@richardferrand.fr](mailto:contact@richardferrand.fr)

### MES COLLABORATEURS

• **Yann Le Boulanger et Hervé Clabon**  
Suivi des dossiers et des activités de la circonscription  
[yann.leboulanger@richardferrand.fr](mailto:yann.leboulanger@richardferrand.fr)  
[herve.clabon@richardferrand.fr](mailto:herve.clabon@richardferrand.fr)

### • Amaury Dumay

Suivi du travail législatif à l'Assemblée nationale  
[amaury.dumay@richardferrand.fr](mailto:amaury.dumay@richardferrand.fr)

• **Soizic Kerbrat**, Administration générale  
[soizic.kerbrat@richardferrand.fr](mailto:soizic.kerbrat@richardferrand.fr)

# PACTE D'AVENIR pour la BRETAGNE

EMGLEV EVIT DAZONT BREIZH

## Les principales mesures

**Le Pacte d'avenir constitue un cadre stratégique orientant la mise en œuvre des politiques publiques de l'Union Européenne, de l'État, de la Région et des autres collectivités sur le territoire, permettant d'en améliorer la cohérence.**

Il repose notamment sur trois piliers :

- des mesures d'urgence, en matière d'accompagnement des salariés victimes des plans sociaux et des territoires touchés par des restructurations économiques, notamment dans le Finistère ;
- le Plan pour l'agriculture et l'agroalimentaire en Bretagne ;
- un volet de soutien à la compétitivité des entreprises et des territoires.

Le Pacte d'avenir pour la Bretagne que concluent l'État et la Région Bretagne s'articule autour de sept enjeux qui dressent les réponses, les perspectives de développement et les actions concrètes mises en œuvre.

### **1 - Répondre à l'urgence : accompagner les mutations sociales et industrielles et soutenir l'investissement public**

- **Priorité à la sécurisation des parcours des salariés et au maintien dans l'emploi.**
- **15 M€ de l'État** en faveur des fournisseurs de la filière volaille export fragilisés par la fin des restitutions, et pour aider les entreprises agroalimentaires des filières élevage à financer leurs investissements.
- **15 M€ d'aides de la Politique Agricole Commune** afin de soutenir les exploitations agricoles dans leurs démarches d'amélioration de la qualité des volailles.
- **4 M€ de la Région** en soutien aux entreprises en difficultés.

### **2 - Conforter la Bretagne comme grande région productive**

- **Mise en œuvre d'un plan en faveur de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Bretagne** qui porte des orientations en matière de traduction locale des concepts de l'agro-écologie, de développement des énergies renouvelables, de modernisation des outils de production, d'innovation, de diversification des débouchés et d'internationalisation, d'élévation et d'adaptation des compétences humaines, de développement de la recherche appliquée...
- **Engagement de crédits publics (1 Md€) générant un potentiel d'investissements d'un montant global de 5 Md€ d'ici 2020.**
- **Mise en place d'un important volet de simplification des procédures** dans le respect de l'environnement.
- Création d'un **pôle d'excellence en cyberdéfense**, développement de formations dans le **domaine du très haut débit** et du numérique, pour faire de la Bretagne un pôle de référence en la matière.

### **3 - Conforter la Bretagne comme grande région maritime européenne**

- **Soutien à l'excellence maritime de la Bretagne** : développement des énergies marines renouvelables et émergence d'une filière dédiée, soutien aux filières de la construction et réparation navale, du nautisme et appui au développement portuaire.
- **Brest : centre mondial des sciences et technologies marines** (installation de l'ITE France énergies marines, transfert du siège de l'IFREMER, développement du port...).

#### 4 - La Bretagne, riche de son identité culturelle

- Signature d'une convention additionnelle au prochain contrat de plan État-Région **dans le domaine de la culture et sur les langues de Bretagne.**
- Développement d'une **offre audiovisuelle régionalisée** pouvant faire l'objet d'une expérimentation.
- Renforcement des **programmes en langue bretonne de France 3.**
- Soutien aux industries créatives et culturelles.
- Inscription à l'ordre du jour du Parlement de la proposition de loi visant à la ratification de la **charte des langues régionales et minoritaires.**

#### 5 - La Bretagne, région qui parie sur l'intelligence

- Implantation en Bretagne du pôle national de recherche et de formation en agroalimentaire du CNAM (Centre National des Arts et Métiers).

#### 6 - L'accessibilité de la Bretagne et le soutien à ses dynamiques de territoire

- **Achèvement de la Ligne à Grande Vitesse entre Le Mans et Rennes** (3,3 Md€) et relèvement de vitesse sur les sections Rennes-Brest et Rennes-Quimper (300 M€), dans l'objectif de mettre Quimper et Brest à 3h de Paris.
- **Optimisation des dessertes routières et ferroviaires infrarégionales.** Ces investissements permettront de mettre en œuvre un nouveau schéma de service ferroviaire à l'horizon 2017 pour diffuser la grande vitesse sur l'ensemble des territoires bretons.
- Confirmation de l'intérêt du **projet de développement du Port de Brest.**
- Mise en œuvre accélérée des premières actions du **plan régional d'actions logistiques**, qui vise, entre autres, à encourager les alternatives modales en soutenant le développement du transport combiné rail-route.
- Engagement de l'État à mobiliser une enveloppe de 250 M€ au moins, et de la Région une enveloppe au moins équivalente, dans le cadre du prochain contrat de Plan État-Région sur la période 2014-2020 permettant la réalisation de priorités partagées.
- **Achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN 164.** Les opérations inscrites aux contractualisations antérieures, comme la déviation de Châteauneuf-du-Faou, sont également confirmées et feront l'objet d'une réalisation sans retard en fonction du calendrier des procédures.
- Confirmation de l'engagement financier de l'État dans la durée pour **déployer le très haut débit en Bretagne.**
- **Consolidation du volet territorial du contrat de plan :** développement des villes moyennes, apport des métropoles au développement régional et inter-régional, accès aux services au public...
- Ambition collective de passer à 45 000 rénovations de logements par an d'ici 2020.

#### 7 - Sceller un Pacte de confiance

La concertation mise en œuvre pour l'élaboration du présent Pacte a confirmé l'importance pour la Bretagne de la **reconnaissance du fait régional et des spécificités bretonnes.** Le prochain projet de loi sur la décentralisation permettra de reconnaître des **transferts de compétences, des expérimentations et la différenciation pour les régions volontaires.**

La mobilisation du Pacte pour répondre à ces enjeux prend trois formes :

- Identifier les sujets de difficulté et les points bloquants, dans la législation ou la réglementation européenne ou nationale et demander des ajustements ou améliorations.
- Identifier les sujets sur lesquels des modalités d'organisation innovantes et différenciées pourraient être proposées aux acteurs locaux.
- Identifier, au niveau de chaque administration, de l'État comme des collectivités, les modalités très concrètes de simplifications relevant de leur propre responsabilité.

Cette mobilisation se traduit de la manière suivante :

- Création d'une **mission d'expérimentation**, confiée au Préfet de région Bretagne, **de plusieurs mesures de simplification administrative, faisant de la Bretagne une région expérimentale dans ce domaine.**
- Instauration d'une **conférence régionale de la modernisation publique**, sous l'égide du Préfet de région et du Président du Conseil régional de Bretagne, associant les représentants socio-économiques et des collectivités.

**Le Pacte d'avenir pour la Bretagne est un engagement contractuel entre l'État et la Bretagne portant sur des objectifs partagés.**

**Il associe la conférence territoriale de Bretagne.**

**Il a vocation à être actualisé et complété au fur et à mesure de sa réalisation.**